

Serrurier

Dernière session 2022



Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métalliques, agencement, ferronnerie (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas...).

En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en œuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage... Sur chantier, il participe à la pose de l'ouvrage.

Sa formation lui permet d'intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés...) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou de cuivre.

Le serrurier métallier travaille les métaux ou des matériaux de synthèse et leur donne la forme voulue.

Il peut produire toutes sortes d'ouvrages :

- menuiserie métallique : charpentes métalliques, cloisons, vérandas, escaliers, passerelles ;
- construction métallique : ossature des bâtiments, ponts, pylônes ;
- serrurerie : fermetures, serrures, portes blindées, gaines d'ascenseur, clôtures ;
- mobilier, objets de décoration : ferronnerie d'art, ouvrages d'agencement

Pour mettre en œuvre une fabrication le titulaire du CAP doit être capable de :

- analyser le dossier technique : plans d'exécution, schémas, croquis, fiches fournisseurs ;
- choisir les moyens, installer la matière, les outils ;
- usiner les pièces, les mettre en forme par pliage, cintrage ou forgeage ;
- réaliser le montage-assemblage de l'ouvrage, en soudant ou en utilisant vis, rivets, boulons ou colles.

Il peut aussi intervenir sur le chantier pour participer à la pose de l'ouvrage : charpentes, scellage des huisseries et des châssis métalliques. Il utilise des outils à main comme l'enclume, le marteau, la pointe à tracer ou la lime mais aussi des machines, souvent programmables : tronçonneuse à disques, poinçonneuse, perceuse, appareils à souder.

↪ Débouchés

Il trouve à s'insérer en PME de serrurerie-métallerie ou du bâtiment.

Les emplois correspondent aux trois domaines d'activités de l'entreprise : fabrication en atelier ; pose sur chantier ; entretien, service après-vente, maintenance.

Certains métalliers se spécialisent dans l'une des branches de la profession : serrurerie, construction métallique, menuiserie métallique, agencement et décoration, ferronnerie d'art, menuiserie aluminium et PVC.

Après quelques années d'expérience, le serrurier-métallier peut devenir chef d'équipe ou chef de chantier. Il dirige alors les ouvriers à l'atelier ou sur le chantier. S'il possède des bases en gestion et en comptabilité, il peut s'installer à son compte en tant qu'artisan.

↪ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

↪ Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Techniques de fabrication et de pose des ouvrages métalliques : procédés de débit (tronçonnage, cisailage, découpage au laser etc), usinage des pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage. Puis assemblage par soudage, vissage, collage, etc ;
- Connaissance des matériaux : métaux ferreux (acier, inox), métaux non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produits de fixation, etc. Choix des matériaux, leurs contraintes d'utilisation, leur comportement en fonction des produits en contact ou des sollicitations (plâtre, ciment, température) ;
- Lecture de plan d'architecte et de dossier technique de fabrication et de pose, connaissance du dessin technique et des conventions de représentation du bâtiment ;
- Sécurité au travail ; contrôle qualité (mesures et contrôles pour détecter les défauts).

Stages

Les "stages" de formation en entreprise, durent 14 semaines. La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- analyse d'une situation professionnelle : (coeff. 4)
- fabrication d'un ouvrage simple : (coeff. 9, dont 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle)
- pose, installation et maintenance d'un ouvrage : (coeff. 4).

Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 27 présents, 27 admis (soit 100% de réussite).
En 2018 : 32 candidats inscrits, 32 présents, 26 admis (soit 81,25% de réussite)
En 2019 : 35 candidats inscrits, 35 présents, 28 admis (soit 80 % de réussite).

Académie de Toulouse

En 2018 : 10 candidats présents, 9 candidats admis (soit 90% de réussite).
En 2019 : 13 candidats présents, 12 candidats admis (soit 92,3% de réussite).
En 2019 : 59 présents, 52 admis (soit 88.1% de réussite).

Candidats en apprentissage uniquement

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Menuiserie, aluminium, verre
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse
- Mention complémentaire (MC) Soudage
- Brevet professionnel (BP) Serrurerie-métallerie
- BP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 11 Castelnaudary**
Lycée Germaine Tillion (*public*)
- 34 Baillargues**
Antenne des compagnons du devoir (de Nîmes) **A**
- 34 Montpellier**
CFA du BTP **A**
- 34 Saint Pons de Thomières**
Lycée professionnel Jacques Brel (*public*)
- 48 Mende**
IRFMA de la Lozère **A**
- 66 Perpignan**
CFA du BTP Marcel Mercader **A**

Académie de Toulouse

09 Foix

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**

12 Villefranche de Rouergue

EREA Laurière (public) **A (rentrée 2021)**

31 Colomiers

CFA des compagnons du devoir de Midi-Pyrénées **A**

31 Gourdan-Polignan

CFA du Comminges **A**

31 Léguevin

Lycée professionnel Castelnouveau (Privé)

31 Plaisance du Touch

CFA des compagnons du devoir de Midi-Pyrénées **A**

31 Toulouse

CFA du BTP Paul Riquet **A**

32 Pavie

Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**

81 Albi

Université Régionale des métiers et de l'artisanat **A**

82 Durfort-Lacapelette

Lycée professionnel privé Saint-Roch (Privé)

82 Montauban

CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Voie pro : Les métiers du travail des métaux
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre

04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest

04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr